

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT  
-----

Ouagadougou, le 17 MAI 2024

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 24-00503 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

### COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible au concours professionnel de **recrutement de quarante (40) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Education non Formelle issus des ex CPI, session 2024.**

Il s'agit :

#### ADMISSIBLE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	NANA NABALOUM WENDE SEBASTIEN	115627	B10393213	21/01/84

Arrêté la présente liste à 1 nom(s).

Par ailleurs, le candidat admissible a dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer son dossier physique, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Étalon